

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2024-838						
OBJET	Recommander au conseil de renouveler la nomination d'une membre indépendante du Comité consultatif en environnement de la Ville de Laval							
No dossier(s) interne(s) : SG-3009-02 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-02-21 Date CM souhaitée : 2024-03-12								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" data-bbox="71 653 1469 747"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-03-09</td> <td>CE-20220309-754</td> <td>NOMINATIONS - MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de nommer Mme Mathilde Ignart et M. Zishaan Moledina pour agir à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif en environnement, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>d'inscrire M. Ali Douhayni à la liste de réserve pour le poste de membre indépendant au sein dudit comité pour combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années.</p> <p>(SD-2022-1070)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-03-09	CE-20220309-754	NOMINATIONS - MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2022-03-09	CE-20220309-754	NOMINATIONS - MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT						
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>ATTENDU QUE le Comité consultatif en environnement de la Ville de Laval (le «Comité») est composé de 9 membres, dont 2 membres du conseil municipal et 7 membres indépendants choisis parmi les résidents de la Ville;</p> <p>ATTENDU QUE le terme du mandat de Mme Mathilde Ignart, membre indépendante du comité, nommée par le comité exécutif sur recommandation du Secrétariat de la gouvernance en 2022, viendra à échéance le 9 mars 2024;</p> <p>ATTENDU QUE conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval, le Secrétariat de la gouvernance a procédé à l'évaluation de la performance des membres indépendants du comité;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance a obtenu une évaluation positive quant à la contribution de cette membre ainsi que les statistiques de son assiduité aux réunions du comité depuis le début de son mandat;</p> <p>ATTENDU QUE Mme Ignart a fait l'objet d'un processus de sélection complet par le Secrétariat de la gouvernance et le comité des candidatures en 2022;</p> <p>ATTENDU QUE Mme Ignart a confirmé auprès du Secrétariat de la gouvernance son intérêt à renouveler son mandat à titre de membre indépendante du comité pour un nouveau terme de 2 ans; et</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande le renouvellement de la nomination de Mme Mathilde Ignart à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif en environnement de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.</p>								
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS								
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS								
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS								
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS								
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS								
REMARQUE(S)								

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2024-838
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de renouveler la nomination de Mme Mathilde Ignart à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif en environnement de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable.		